



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 03/UIKT/FMI/2017

Au profit de Faculté des mathématiques et de l'informatique de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret»

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 73 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Faculté des mathématiques et de l'informatique de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à la consultation n°08/FMI/UIKT/2017, lancée le 08-05-2017, relative à l'opération intitulée «**Réparation d'Espace verts** » au profit de la Faculté des mathématiques et de l'informatique de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, qu'a l'issue de l'examen et de l'évaluation des offres, les soumissionnaires provisoirement retenus sont:

INTITULE DES LOTS	Soumissionnaire retenu	Montant proposé	Montant corrigé	Observations
Réparation d'Espace verts	Chouikhi Salim	165 410,00	/	Offre mieux et moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution provisoire, auprès de l'autorité compétente conformément à l'article 82 du code des marchés publics.

Fait à Tiaret, le 15-05-2017

Le Doyen de la Faculté